



Conseil de gestion
Séance du 7 février 2017

Délibération n° 2017 / 225

**Approbation du compte rendu
de la réunion du conseil de gestion
du 17 novembre 2016**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-1 et suivants et R. 334-1 et suivants,

Vu le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise,

Vu l'arrêté conjoint du Préfet maritime de l'Atlantique et du Préfet du Finistère du 10 janvier 2017 portant renouvellement de la composition du Conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise,

Sur présentation de la Présidente, après en avoir délibéré :

Le conseil de gestion approuve unanimement le compte rendu de la réunion du conseil de gestion du 17 novembre 2016.

Le Conquet, le 28 FEV. 2017

Nathalie SARRABEZOLLES

Présidente du Parc naturel marin d'Iroise